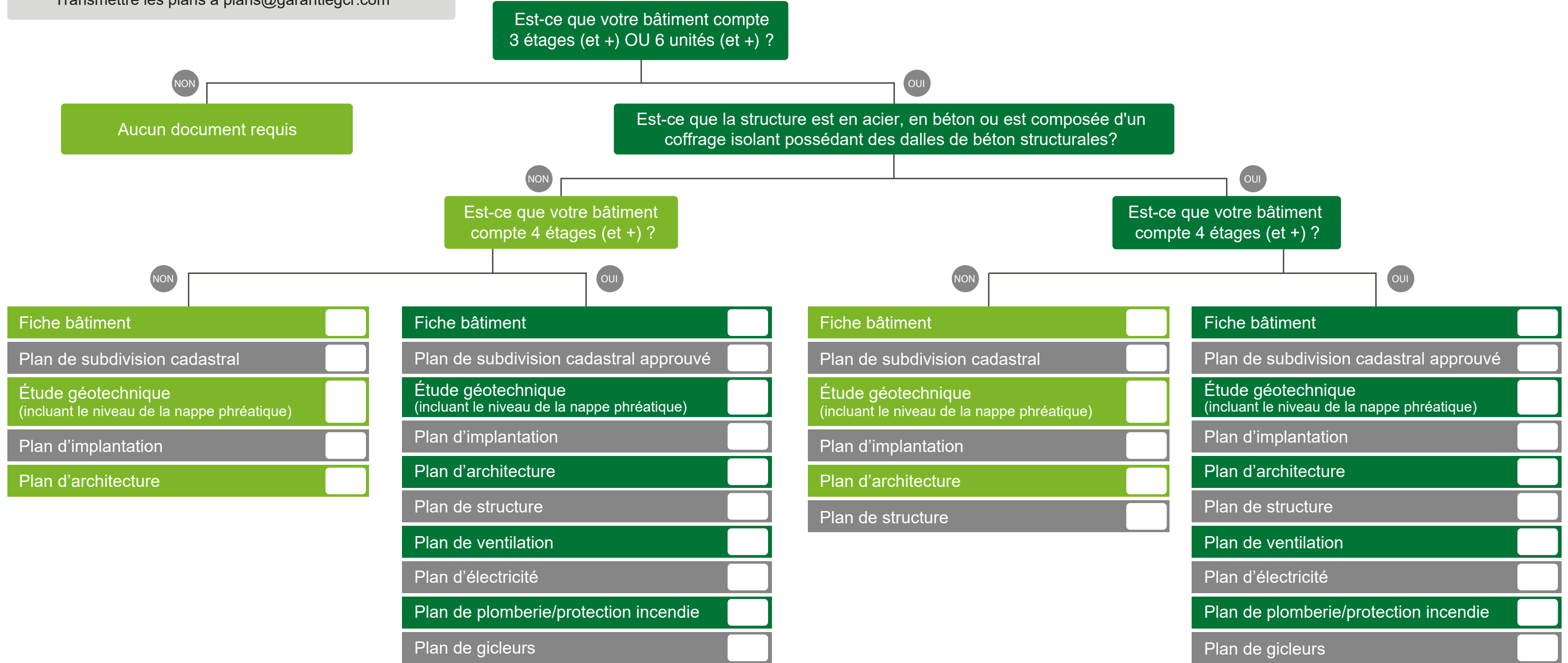


Documents nécessaires à l'enregistrement de vos projets
Transmettre les plans à plans@garantiegr.com



Avant de soumettre, vérifiez :

Que les plans sont « pour construction ».

Que les plans sont signés avec sceau.

La soumission de tous les documents requis avant le début des travaux nous permet de commencer l'analyse des plans au moment opportun.



GARANTIE
CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

Garantie de construction résidentielle

4101, rue Molson, 3^e étage
Montréal (Québec) H1Y 3L1

Téléphone : 514 657-2333
Sans frais : 1 855 657-2333
info@garantiegr.com
GarantieGCR.com